

REÇU A LA PRÉFECTURE

25 SEP. 2006

Service instructeur
Développement Economique et
Universitaire

N° 2e/94-06

Service consulté
DIF

INTERVENTIONS ECONOMIQUES GENERALES

Soutien aux actions et organismes économiques

Résumé : Trois demandes de subventions émanant d'organismes à vocation économique ont été adressées au Département. Un crédit de 17 000 € pourrait être affecté à ces opérations.

Lors des séances des 8 et 9 décembre 2005 (rapport n° 2006/I - 2è/04), une enveloppe globale de 210 000 € a été inscrite pour les interventions économiques générales du Département au titre du soutien aux organismes à vocation économique.

Dans ce cadre, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de subventions qui seraient transmises au Département.

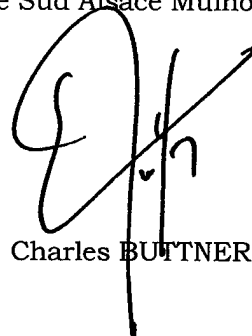
Trois organismes, l'AFACA, la FONDATION ALSACE, la CCI SAM ont formulé des demandes de subventions pour des actions relevant du domaine économique, portant sur un total de 17 000 €.

Vous trouverez ci-joint une fiche descriptive détaillée de chacune des opérations retenues, en faveur desquelles je vous propose d'attribuer l'aide départementale.

En conclusion, je vous propose d'accorder les montants suivants, à prélever sur les enveloppes 61805 et 80520 programme F024 chapitre 65 nature 6574 fonction 90 :

- 1 800 € en faveur de l'Association des Femmes d'Artisans et de Commerçants (AFACA),
- 9 000 € pour la Fondation Alsace,
- 6 200 € pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse (CCI SAM).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Interventions Economiques Générales

Bénéficiaire : Association des Femmes d'Artisans et Commerçants d'Alsace
Espace Européen de l'Entreprise
Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

L'Association des Femmes d'Artisans et de Commerçants (AFACA) a sollicité une subvention départementale d'un montant de 1 800 € pour la poursuite par ses adhérentes des actions suivantes :

- formations en communication
- travaux tripartites avec l'Allemagne et la Suisse
- rapprochement avec les femmes d'artisans européennes
- réunions thématiques ponctuelles.

Cette association est implantée à STRASBOURG et compte 120 membres. Elle a pour vocation de promouvoir la formation des conjointes, collaboratrices d'artisans et commerçants, d'encourager la reconnaissance de leur rôle et de leur statut et d'améliorer leur formation sur le plan professionnel, juridique et social.

Le budget prévisionnel 2006 de l'AFACA est le suivant :

Dépenses :	
- journal de l'AFACA	1 000 €
- formation en communication	1 900 €
- réunions thématiques	2 000 €
- rencontres trinationales	600 €
- déplacements (régions et pays voisins)	1 500 €
- frais divers	1 700 €

total 8 700 €

Recettes :	
- cotisations membres	1 400 €
- subvention Chambre de Métiers	3 400 €
- subvention Conseil Général 67	2 100 €
- Subvention escomptée du Conseil Général 68	1 800 €

total 8 700 €

.../...

Le Conseil Général du Haut-Rhin est intervenu à titre exceptionnel en faveur de cette association en 2001, 2002, 2004 à hauteur de 1 520 € et en 2005 pour un montant de 1 800 € au titre des interventions économiques départementales.

Le Conseil Général du Bas-Rhin n'a pas encore délibéré pour 2006 mais devrait intervenir à hauteur de 2 100 € (comme en 2005). Par contre, le Conseil Régional d'Alsace ne souhaite plus renouveler son soutien.

Afin de permettre à cette association de poursuivre ses actions, il est proposé de maintenir l'aide départementale au même niveau qu'en 2005, soit 1 800 €.

Subvention proposée : 1 800 €

Interventions Economiques Générales

Bénéficiaire : FONDATION ALSACE
56 boulevard d'Anvers
67000 STRASBOURG

Président : M. Alain HOWILLER

La Fondation ALSACE, dont le siège est basé à SCHILTIGHEIM, sollicite un soutien départemental de 10 000 € pour l'organisation de sa cérémonie annuelle de remise de prix.

Cette association, créée en 1985, s'est donnée pour but :

- de promouvoir un ou plusieurs projets alsaciens, originaux et novateurs dans les domaines scientifique, économique, culturel et humanitaire,
- d'encourager les initiatives qui contribuent au rayonnement de l'Alsace, et témoignent de son dynamisme, de sa vitalité et de la créativité de ses habitants,
- de donner un coup de projecteur sur le talent et le savoir-faire de femmes et d'hommes peu ou mal connus en Alsace.

Le département soutient cette association depuis sa création en attribuant une aide financière pour l'organisation de la traditionnelle cérémonie de remise des prix qui se déroule alternativement dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin.

Cette manifestation aura lieu cette année le 18 octobre 2006 à COLMAR.

Le budget prévisionnel de l'édition 2006 s'élève à 77 200 € et s'établit comme suit :

Dépenses

- manifestations	13 000 €
- fournitures	5 000 €
- location de bureau	3 600 €
- assurances	600 €
- honoraires	3 000 €
- publicité communication déplacements	5 000 €
- poste internet	3 000 €
- personnel	43 000 €
- divers	1 000 €
total	<u>77 200 €</u>

.../...

Recettes

- cotisations	25 000 €
- dons partenaires privés	30 000 €
- subventions collectivités	22 200 €
	<hr/>
total	77 200 €

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation de prestige, qui permet notamment au Département de marquer sa présence auprès des instances scientifiques, économiques, culturelles et humanitaires en Alsace, il vous est proposé de procéder à une augmentation de la subvention et de porter l'aide de 7 000 € à 9 000 €.

Subvention proposée : 9 000 €

Interventions Economiques Générales
Salon de la sous-traitance Industrielle SAITAS

Bénéficiaire : Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse
8 rue du 17 novembre
BP 1088
68051 MULHOUSE CEDEX

Président : M. Jean-Pierre GALLO

Depuis 2004, la CCI Sud Alsace Mulhouse (CCI SAM) s'est associée au CEED (Comité d'Expansion Economique du Sud Territoire de Belfort) pour l'organisation du salon de la sous-traitance industrielle (SAITAS).

Ce salon, créé il y a 19 ans à Grandvillars (Territoire de Belfort), se tient à présent alternativement dans le Territoire de Belfort et dans le Haut-Rhin.

L'édition 2006 aura lieu, du 25 au 27 octobre prochain, à Mulhouse.

Ce salon dont l'objet est de promouvoir le savoir-faire des acteurs économiques de l'industrie et spécialement des sous-traitants des PME/PMI. Ce salon est devenu une véritable vitrine du savoir-faire industriel local. Pour maintenir des tarifs attractifs, la CCI SAM sollicite, pour un montant global de 40 000 €, l'intervention des collectivités locales : Région Alsace, Département du Haut-Rhin, CAMSA.

Le budget prévisionnel, présenté comme suit, s'élève à 207 250 € :

Dépenses :

- Locations des espaces au Parc Expo	70 000 €
- Frais de fonctionnement CEED (hors salaires) (location bureaux, maintenance, assurances, honoraires, site internet, frais de mission des bénévoles, frais de réception, frais postaux, frais de téléphone, impôts et taxes)	48 550 €
- Communication (plaquettes, journal SAITAS Info, catalogues, films et photos, achat d'espaces publicitaires)	57 500 €
- Organisation SAITAS (fournitures administratives, aménagement de salles, stand CEED, location de voitures, saisie informatique, personnel temporaire, impressions diverses, traductions, inauguration)	18 700 €
- Logistique extérieure (action télémarketing pour attirer les exposants et visiteurs)	10 000 €
- Aléas	<u>2 500 €</u>
Total	207 250 €

Recettes :

- Location des stands	126 619 €
- Droits d'inscription des exposants au catalogue	30 015 €
- Publicités dans le catalogue	5 500 €
- Cartons d'invitation supplémentaires (payants pour les exposants)	4 700 €
- Subventions collectivités	40 000 €
- Autofinancement	<u>416 €</u>
Total	207 250 €

Dans le cadre de l'enveloppe des Interventions Economiques Générales, il vous est proposé une subvention maximale de 6 200 €.

Subvention proposée : 6 200 €